

Liberté Égalité Fraternité

ENTREPRENARIAT AU FÉMININ

Délégation départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

toutes et tous égaux

ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ

CHIFFRES CLÉS

*Données issues du baromètre de l'entrepreneuriat au féminin par Infogreffe (basé sur 625745 entreprises immatriculées au registre du commerce et des sociétés) publié en mai 2023.

La présence des femmes dans le monde entrepreneurial est en constante augmentation.

Il est observé une évolution des mentalités, marquée notamment par une émancipation des stéréotypes de genre, ce qui facilite l'essor de l'entrepreneuriat féminin. Malgré les préjugés concernant leur prétendue réticence à entreprendre, le manque de sensibilisation à la culture entrepreneuriale et les disparités dans l'accès aux capitaux par rapport à leurs homologues masculins, on constate une augmentation du nombre de femmes enregistrées au registre du commerce et des sociétés. Les motivations des entrepreneures sont souvent similaires à celles des hommes : recherche d'indépendance, attrait pour l'entrepreneuriat, possibilité d'augmentation des revenus ou désir de concrétiser une idée de produit ou de service.

- 33,5% des entreprises créées par des femmes.
- 21,6% des entreprises dirigées uniquement par des femmes.
- 70% des femmes voient la création d'entreprise comme une opportunité.
- 49% des femmes entrepreneures voient la création d'entreprise comme un levier d'indépendance.

- 76,3% des entrepreneurs de l'habillement sont des femmes.
- 73,4% des entrepreneurs de la fabrication de textile sont des femmes.
- **68,3**% des entrepreneurs de services personnels sont des femmes.
- 67,9% des entrepreneurs des entreprises manufacturières sont des femmes.
- 66,8% des entrepreneurs de l'aide sociale (sans hébergement) sont des femmes.

Les secteurs historiquement clivés entre masculin et féminin le sont toujours

Il subsiste néanmoins une disparité entre les sexes dans les domaines traditionnellement associés à des stéréotypes de genre. Les femmes dominent notamment dans les activités entrepreneuriales liées à la mode et à l'habillement, tandis que les hommes prédominent dans les secteurs de la construction et de la réparation.

A l'inverse, seulement

- **5,8**% des entrepreneurs de la réparation et l'installation de machines et d'équipements sont des femmes.
- 7,4% des entrepreneurs dans les travaux de construction sont des femmes.
- 7,8% des entrepreneurs dans la fabrication de machines et d'équipements sont des femmes.

Les régions les plus dynamiques sont celles qui recensent proportionnellement le moins d'entrepreneures

On remarque que les départements et régions d'outre-mer prennent la tête en matière d'entrepreneuriat féminin.

- Mayotte (43,1%)
- Martinique (40,8%)
- Guyane (39,9%)
- Guadeloupe (38,9%)

Côté France métropolitaine:

- Bretagne (36,9%)
- Corse (36,7%)
- Normandie (36,2%)

Paradoxalement, les régions les plus dynamiques (tous secteurs et tous sexes confondus) sont celles qui comptent le moins d'entrepreneures: l'Auvergne Rhône-Alpes en compte 32,7% tandis que l'Île-de-France 29,5%.

toutes et tous égaux

Des différences dans le choix de statuts d'entreprises

- 1,4% des sociétés civiles sont dirigées par des femmes.
- 40,2% des SCI sont dirigées par des femmes.

Tandis qu'elles ne dirigent seulement:

- 26,8% des SARL
- 23,1% des SAS

On observe que les femmes ont tendance à se tourner vers les sociétés civiles et SCI, délaissant les SARL et les SAS. Cette disparité peut s'expliquer par le fait que les SARL et SAS exigent des capitaux personnels initiaux plus importants, auxquels les femmes ont de facto moins facilement accès que les hommes.

De plus, la société civile étant souvent conseillée aux femmes car jugée plus simple et plus flexible pour concilier vie familiale et entrepreneuriale, cette différence peut être expliquée par un effet combiné entre complexité financière et stéréotype de genre.

FOCUS ENTREPRENEURIAT DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

En 2022/2023, l'équipe du réseau des entrepreneurs citoyens – REC a mené une étude sur l'entrepreneuriat des femmes dans les territoires fragiles.

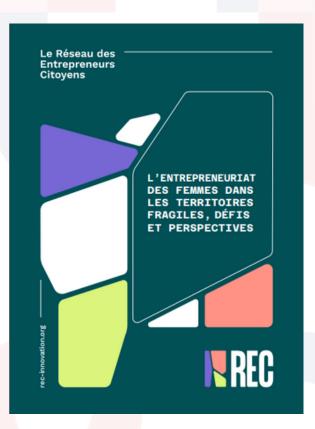
L'étude examine les défis et les opportunités auxquels font face les entrepreneuses dans cinq territoires distincts, comprenant à la fois des zones urbaines et rurales. Elle met en évidence les obstacles rencontrés, mais surtout les perspectives qu'elles ouvrent.

À travers des exemples concrets, elle démontre que les entrepreneuses jouent un rôle crucial dans la vitalité locale, favorisant l'inclusion sociale et stimulant l'économie des régions où elles opèrent.

En outre, l'étude révèle les disparités sectorielles auxquelles sont confrontées les femmes entrepreneuses, avec certains secteurs, tels que l'économie sociale et solidaire, offrant plus d'opportunités que d'autres, comme l'agriculture ou la technologie, qui restent marquées par des inégalités profondes.

Elle souligne l'importance d'un soutien personnalisé et adapté durant les phases cruciales de développement des entreprises dirigées par des femmes, ainsi que la nécessité de renforcer les réseaux professionnels et les échanges de bonnes pratiques entre les territoires.

Enfin, elle appelle à une prise en compte accrue des réalités spécifiques des territoires fragiles dans l'élaboration des politiques publiques visant à promouvoir l'entrepreneuriat féminin.



Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez nous écrire à contact@rec-innovation.org



"EN TANT QU'ENTREPRENEURE, J'AI RENCONTRÉ DIVERS OBSTACLES QUI ONT INFLUENCÉ MON PARCOURS"



- Le manque de compréhension ou d'information sur les aides disp<mark>onibles,</mark> ce qui a parfois rendu difficile l'accès aux ressources nécessaires.
- J'ai été confrontée à des stéréotypes qui ont remis en question ma crédibilité et ma légitimité en tant que femme entrepreneuse, ce qui a ajouté une pression supplémentaire.
- Un autre défi a été de trouver un équilibre entre mes responsabilités familiales et professionnelles, ce qui a parfois engendré une charge mentale importante.
- Le manque de soutien de mon entourage proche a été un obstacle, car beaucoup ne comprenait pas pourquoi je prenais le risque d'entreprendre.
- Parfois, mon propre manque de confiance en moi m'a empêchée de saisir des opportunités d'affaires ou de prendre des décisions audacieuses.
- L'absence de modèles de réussite féminins dans certains secteurs ou industries a limité mon ambition entrepreneuriale.
- Je me suis heurtée à des difficultés pour maîtriser les technologies nécessaires au développement de mon entreprise.
- J'ai ressenti des jugements plus sévères que ceux infligés à mes homologues masculins.
- Le soutien financier nécessaire pour démarrer ou développer mon entreprise a souvent été difficile à obtenir en raison de préjugés liés à mon genre.
- Je me suis également confrontée à des attentes sociales selon lesquelles je devrais me concentrer davantage sur ma famille que sur ma carrière entrepreneuriale.
- J'ai dû lutter contre des attitudes paternalistes qui ont remis en question ma capacité à prendre des décisions éclairées pour mon entreprise.
- Le manque de mobilité m'a parfois empêchée de bénéficier de dispositifs proposés à Paris ou ailleurs dans le département, limitant ainsi mes opportunités.

DES SOLUTIONS

L'ENTREPRENEURIAT SOUTENU PAR L'ETAT ET LES ORGANISMES

Pour réduire l'écart de parité dans le milieu de l'entrepreneuriat, l'État et certains organismes mettent en place des réseaux d'échange à destination des entrepreneures (Force Femmes, Femmes Business Angels, Empowher, Sista...). Cela peut prendre différentes formes: levées de fonds, accompagnements personnalisés...Des aides financières ont également été mises en place pour aider les femmes à créer ou reprendre des entreprises avec par exemple :





LA GARANTIE ÉGALITÉ FEMMES

Il s'agit d'un dispositif national mis en place par France Active, ayant pour objectif de faciliter l'accès au crédit bancaire pour les femmes souhaitant créer, reprendre ou développer une entreprise. Elle couvre jusqu'à 80% d'un emprunt, avec un plafond de 50000€. L'emprunt doit financer des investissements et/ou des besoins en fonds de roulement sur une durée de sept ans au maximum.



LE PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE-FRANCE

Le réseau Initiative France peut accorder un prêt d'honneur sans demande de garantie personnelle et d'intérêts, afin que les entrepreneures puissent renforcer leurs fonds propres et par conséquent simplifier les démarches pour bénéficier de prêts plus importants.







WOM'ENERGY

Issu du Réseau Entreprendre, le programme Wom'Energy entend soutenir l'entrepreneuriat féminin en accompagnant les entrepreneures à tous les stades de développement de leur projet et en proposant un prêt d'honneur à hauteur de 15 000 à 50 000€.





Pour accompagner les entrepreneurs dans la création ou la reprise d'une entreprise, la Région Île-de-France a mis en place un dispositif porté par un réseau de partenaires-experts.

Objectif: que tous les entrepreneurs franciliens bénéficient d'un accompagnement complet et personnalisé à toutes les étapes de leur projet.

3 ÉTAPES AU CHOIX POUR VOUS AIDER DANS VOTRE PROJET DE CRÉATION OU DE REPRISE D'ENTREPRISE.

1 - JE CRÉE MON ENTREPRISE

Avec l'aide de conseillers experts en création d'entreprise, vous pourrez :

- Finaliser votre étude économique,
- Formaliser votre business plan,
- · Choisir votre statut juridique, fiscal et social,
- Bénéficier d'un mentor expert et/ou chef d'entreprise,
- Accéder à une offre d'accompagnement et des ressources digitalisées,
- Vous Exercer à présenter votre dossier à des partenaires.

2 - JE FINANCE MON ENTREPRISE

- Afin de réussir l'étape cruciale du financement de son projet de création d'entreprise ou de reprise, l'entrepreneur pourra être accompagné pour : être informé sur l'offre de financement et l'éligibilité de son projet (réunions collectives, rendez-vous individuels),
- Structurer financièrement son projet à travers l'analyse du business plan (aspects financiers, humains, marketing, comptables, juridiques, etc.) et le passage devant un comité d'agrément,
- Accéder à un financement (microcrédit, garantie bancaire ou prêt d'honneur à taux zéro) et un concours bancaire si nécessaire

3 - JE DIRIGE MON ENTREPRISE

- Pour bien lancer la croissance de son entreprise, il est possible de profiter d'un accompagnement les 3 premières années par un conseiller du réseau de partenaires :
- Pour réussir les premières années de votre entreprise, l'accompagnement vous permet de :
- Définir les outils de pilotage de votre entreprise,
- Partager votre expérience avec d'autres entrepreneurs,
- Gagner en compétences pratiques : commercial, communication, digital...,
- Adopter les réflexes de l'entrepreneur,
- Développer votre réseau professionnel,
- Analyser vos besoins de recrutement.

La Région Île-de-France s'est entourée de partenaires-experts pour proposer un accompagnement complet à toutes les étapes d'un projet : en amont de la création d'entreprise, lors de son financement et pendant les 3 premières années de son lancement.

- 8
- Jusqu'à 10 Heures de conseil.
- 75 euros à charge de l'entrepreneur (L'ensemble de la prestation est pris en charge pour les personnes suivantes : bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS...), moins de 26 ans, résidents des quartiers politique de la ville et travailleurs reconnus handicapés.)
- Créer une enseigne en franchise : la Région accompagne les entrepreneurs désireux de créer une franchise dans les quartiers politique de la ville et leur apporte un soutien financier.
- 8

Qui contacter pour en bénéficier ?

BGE PaRIF, BGE ADIL, BGE Yvelines, CCI Paris Île-de-France, Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France et Positive

- 8
- 90 euros àla charge de l'entrepreneur. (L'ensemble de la prestation est pris en charge pour les personnes suivantes : bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS...), moins de 26 ans, résidents des quartiers politique de la ville et travailleurs reconnus handicapés.)
- Jusqu'à 120 K€ pour les projets innovants et technologiques.
- 8

Qui contacter pour en bénéficier ?

Initiative Île-de-France, France Active Île-de-France, Réseau Entreprendre et l'Adie.

- 8
- 90 euros à la charge de l'entrepreneur

(L'ensemble de la prestation est pris en charge pour les personnes suivantes : bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS...), moins de 26 ans, résidents des quartiers politique de la ville et travailleurs reconnus handicapés.)

• 3 ans de coaching

Les moyens proposés :

- De 3h à 7h de rendez-vous individuels avec un conseiller expert.
- Des solutions adaptées à tous les profils d'entrepreneur(e)s,
- Des rencontres pour se développer à son rythme ou en dynamique collective,
- Des « workshops » en visioconférence pour vous informer et mettre en pratique,
- Du mentorat selon votre situation,
- Un accès privilégié aux réseaux et aux solutions des partenaires.



Qui contacter pour en bénéficier ?

BGE PaRIF, BGE ADIL, BGE Yvelines, CCI Paris Île-de-France, Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France, Initiative Île-de-France, France Active Île-de-France, l'Adie et Positive Planet.

Mais aussi ...

Une prime garde d'enfants Qui peut en Bénéficier ?

La Région île-de-France met en place une aide forfaitaire à destination des entrepreneuses ayant au moins 1 enfant à charge afin de réduire les inégalités d'accès à l'entrepreneuriat et inciter les femmes à entreprendre.

<u>Objectif</u>: un coup de pouce pour inciter les femmes à entreprendre et sécuriser le parcours d'entrepreneuse en allégeant le poids des charges financières, mentales et pratiques qui pèsent sur elle.



- Être une femme résidant en Île-de-France.
- Avoir à charge au enfant de moins de 12 ans ou un enfant en situation de handicap de moins de 18 ans.
- Être dirigeante (gérante, présidente, entrepreneure...) et avoir immatriculé son entreprise.
- Être inscrite:
- ► Sur la phase 2 d'<u>Entrepreneur#leader</u> et avoir obtenu un financement avec décaissement,
- ► Ou sur la phase 3 d'<u>Entrepreneur#leader</u> et avoir suivi un minimum de 5h d'accompagnement,
- ▶ Ou à un parcours proposé par l'incubateur régional du <u>Perqo.</u>
- Avoir recours à un mode onéreux de garde d'enfant, d'activités périscolaires ou de centre de loisirs.

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?



- 1000€ pour les femmes ayant à charge au moins 1 enfant de moins de 12 ans.
- 2000€ pour les femmes ayant à charge au moins 1 enfant en situation de handicap de moins de 18 ans.

OÙ FAIRE LES DÉMARCHES ?



- Réunir les pièces demandées sur le site <u>https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/aide-aux-entrepreneuses-pour-la-reduction-des-inegalites</u>
- Déposer la demande d'aide sur <u>http://mesdemarches.iledefrance.fr/</u>



Réseau Initiative

UN CONCOURS : Créatrices d'avenir

Femme ayant créé une entreprise dont :

- le siège social est situé en IDF
- au moins 50% des parts sont détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante est une femme,
- les statuts doivent être déposés (pour les sociétés) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant la fin des candidatures,
- le projet s'inscrit dans au moins une des catégories de trophées (audace, entreprise responsable, innovation, quartier, savoir-faire ou trophée du public).



Les candidatures sont ouvertes chaque année de juin à septembre.



FEMMES ENTREPRENEUSES,
QUELS DISPOSITIFS POUR VOUS
ACCOMPAGNER?

Suivez ce lien

"ENTREPRENEURIAT QUARTIERS 2030"

bpifrance

Programme "Entrepreneuriat Quartiers 2030" vise à poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ce programme s'articule autour de trois axes, déclinant les objectifs à atteindre pour 2027 :

- -Détecter, informer et orienter les entrepreneurs des quartiers,
- -Accompagner et financer l'entrepreneuriat dans les quartiers,
- -Déployer une offre d'accompagnement d'excellence pour les entrepreneurs à potentiel.







BIENTÔT EN ESSONNE?

Un nouvel appel à candidature sera lancé dans les prochains mois afin de sélectionner 20 nouveaux opérateurs pour continuer à élargir les territoires couverts en 2025.

Une solution qui va à votre rencontre.

Les bus sillonnent les quartiers prioritaires et vont à la rencontre des futurs entrepreneurs. Ils permettent de les rapprocher des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise. Ils assurent des permanences récurrentes et régulières aux mêmes endroits.

Une solution de proximité.

Les bus se déplacent au plus près des lieux de vie : places de marchés, proximité des réseaux de transport en commun (stations de tram ou de métro, gares), centres commerciaux...

Une solution collaborative.

Les équipes du bus collaborent avec les partenaires locaux de l'entrepreneuriat pour vous apporter des réponses à tous les stades du développement de votre projet : création, reprise, développement, financement.

Une solution articulée à l'offre locale d'accompagnement.

Le dispositif est décliné localement et s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les offres de services d'accompagnement à la création développées par l'écosystème local : réseaux de financement, réseaux d'accompagnement...







STRUCTURES MOBILISABLES EN ESSONNE

ACTEURS INSTITUTIONNELS:









ACTEURS ASSOCIATIFS:















DDETS: SERVICE DE L'ETAT

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), service déconcentré de l'État, officiant auprès du préfet de département dans les domaines de la politique de cohésion sociale, du développement de l'emploi, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'accès et du maintien dans le logement et du travail (inspection).

Bureau politique de la ville :

assure toutes les phases des programmations annuelles des contrats de ville, le suivi départemental des crédits du programme 147 ainsi que le dispositif adultes relais. Tous les services de la direction sont mobilisés sur cette politique d'intervention autour des piliers cohésion sociale et développement économique et emploi.

Pôle Accompagnement des Entreprises (PAE):

accompagner les mutations économiques et contribuer à la sécurisation de l'emploi, la revitalisation et le développement territorial par l'animation des bassins d'emploi :ex : dispositif activité partielle, plans de sauvegarde de l'emploi, conventions de revitalisation.

REC INNOVATION

REC Innovation est une association loi 1901. Depuis 8 ans, fédère un réseau d'entrepreneurs, d'experts et de personnalités qualifiées, propose des temps de conseil, de formation et mène des actions de sensibilisation autour des thématiques liées à l'entrepreneuriat social.

CCI- ESSONNE

La CCI de l'Essonne propose différents programme d'accompagnement pour les entrepreneurs et entrepreneuses essonniennes dont le programme d'appui de la Région Île-de-France à la création-reprise d'entreprise "Entrepreneur#Leader".

CIDFF SEF

CIDFF SEF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles SUD EST FRANCILIEN Interdépartemental), association loi 1901, agréée par l'État, a la mission d'intérêt général d'informer le public (plus particulièrement les femmes), et de développer des actions sur la lutte contre les discriminations, la citoyenneté et l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes. POur Accompagner les femmes QUI SOUHAITENT entreprenDRE, LE CIDFF A mis en place le DISPOSITIF SACE (travailler leur projet, à construire leur plan d'affaire et à enregistrer leur structure – Suivi et ateliers en post-création).

DDETS ESSONNE

98, allée des Champs Elysées 91000 Evry Courcouronnes ddetsdirection@essonne.gouv.fr Tel: 01 71 63 36 00

REC INNOVATION

1, rue Houdon 75018 Paris contact@rec-innovation.org

CCI ESSONNE

2, cours Monseigneur Roméro 91000 Evry-Courcouronnes Espace Entreprendre 01 60 79 91 91 crea-911@essonne.cci.fr

CIDFF - **SEF**

5, bd de l'Europe 91000 Evry-Courcouronnes 01 60 79 42 26 contact91@cidff-sef.org https://www.cidffessonne.org/

ADIE - ASSOCIATION

Depuis plus de 30 ans, l'Adie œuvre quotidiennement afin que chacun puisse concrétiser son droit à l'initiative économique grâce au micro-crédit accompagné. Acteur engagé pour la transition numérique, l'Adie a ainsi créé une offre de services unique afin d'accompagner ses clients via de nouveaux outils et services d'accompagnement (ateliers collectifs, fiches pratiques, tutoriels, ...).

CMA - ESSONNE

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est partenaire de la Région Île-de-France et propose ainsi en Essonne le programme d'appui à la création-reprise d'entreprise "Entrepreneur#Leader".

INITIATIVE ESSONNE

Initiative Essonne est membre d'Initiative France, 1er réseau associatif d'accompagnement et de financement des entrepreneurs.

Chez nous, le financement d'un projet d'entreprise (création, reprise ou développement) est indissociable d'un accompagnement entrepreneurial dans la durée. Nous agissons pour votre réussite, depuis l'analyse et la finalisation du business plan, jusqu'à ce que votre entreprise prenne son envol et encore après!

"Engagés en faveur du développement local, nous apportons notre soutien aux entrepreneurs qui se lancent en Essonne."

Avec Initiative, je crée je gagne ! Le parcours d'accompagnement qui va vous permettre de transformer un projet en une entreprise qui réussit peut être long ! C'est pourquoi, nous vous aidons à structurer votre projet, notamment au travers de la création de ce parcours entrepreneurial. Le but de ce cheminement : vous donnez des repères, un timing, des interlocuteurs privilégiés, des conseils, des solutions administratives, financières... Initiative Essonne met à votre disposition son expérience entrepreneuriale et son équipe qualifiée pour vous aider afin que vous soyez épaulé face à une difficulté, un questionnement, un choix !

IMT BS

L'Institut Mines Telecom Business School, établie parmi les meilleures écoles de management en France, se distingue par son engagement en faveur de l'ouverture sociale. Avec plus de 50% d'étudiants bénéficiaires de bourses et une exonération des frais de scolarité, l'école promeut depuis 40 ans un modèle économique singulier dans le domaine des écoles de commerce. En parallèle, l'IMT Starter, son incubateur, soutient la création et le développement d'entreprises en offrant un accompagnement personnalisé et humain à des porteurs de projets ambitieux. Fondé en 2000, cet incubateur a déjà aidé plus de 230 entreprises. Les étudiants entrepreneurs bénéficient d'un écosystème complet, incluant des espaces dédiés, des équipements modernes et un accès à un fonds d'investissement ainsi qu'à un fonds de prêts d'honneur, facilitant ainsi leur chemin vers la réussite entrepreneuriale.

ADIE ESSONNE

48 Cours Blaise Pascal, 91000 Évry-Courcouronnes Immeuble Apollo, 6e étage 09 69 32 81 10 https://www.adie.org/

CMA ESSONNE

29 allée Jean Rostand CS 20543 91025 Evry Cedex cma.general@artisanat91.fr

INITIATIVE ESSONNE

2, Cours Monseigneur Roméro 91000 Évry-Courcouronnes https://www.initiativeessonne.com/#

IMT BS

9, rue Charles Fourier 91011 Evry-Courcouronnes communication@imt-bs.eu https://www.imt-bs.eu/

FRANCE TRAVAIL : LE CLUB DE FEMMES ENTREPRENEUSES DE L'AGENCE JUVISY-SUR-ORGE

initiative des conseillères de cette agence, le club à pour objectif :

- Accompagner avec les demandeuses d'emploi sur leurs projets de création d'entreprise (mise à disposition de locaux et d'intervenants experts).
- Favoriser l'intelligence collective et le co-développement des compétences
- Développer son réseau et rencontrer des professionnels de tous horizons.

Les objectifs du Club sont :

- **Booster :** l'entreprenariat au féminin et lever les freins à la création d'entreprise en tant que demandeuse d'emploi,
- Partager : son expérience et son vécu en tant que Cheffe d'entreprise. Mais aussi des conseils des partenaires, d'un mentor et d'un encadrement France Travail,
- Confronter : les idées et ainsi résoudre les problèmes liés à la création ou développement de son entreprise,
- **Développer :** son réseau, rencontrer d'autres entrepreneuses et ainsi favoriser les échanges entre Cheffes ou futures Cheffes d'entreprise,
- Apprendre: Et ainsi développer ses compétences en terme de communication, gestion des finances, gestion de son temps, fidélisation du client, stratégie commerciale, ...
- Décloisonner : sortir de son isolement auquel les entrepreneuses sont confrontées.

France Travail se positionne en tant que facilitateur dans cette action afin d'apporter un accompagnement personnalisé et permettre à ses femmes de se lancer dans l'entreprenariat ou de développer leur entreprise.

QHUBE

Association créée par France Active Seine-et-Marne Essonne et Initiative Essonne, Qhube a vocation à développer des actions autour de l'entrepreneuriat en direction des territoires fragiles de l'Essonne et notamment dans les quartiers dits « prioritaires de la Politique de la Ville ». À travers des projets et programmes permettant de développer l'esprit et l'envie d'entreprendre, Qhube est une association au service des territoires et de leurs habitants.

DÉLÉGATION À L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES :

La déléguée à l'accompagnement des Entreprises, assurant un service de l'état dédié aux besoins RH des entreprises Essonniennes, propose son expertise dans les domaines tels que le recrutement, la formation, la gestion des ressources humaines, l'attraction de talents, la mobilité professionnelle et l'adaptation en période de baisse d'activité.

Ses objectifs:



- Accompagner les entreprises dans l'anticipation et l'adaptation de leurs besoins en matière d'emploi, de compétences et de transitions professionnelles en offrant des solutions personnalisées à court, moyen et long terme.
- Faciliter l'accès aux dispositifs publics et aux outils pertinents en favorisant les partenariats avec les acteurs locaux, garantissant ainsi une action efficace et rapide pour répondre aux défis rencontrés par les entreprises.

L'AGENCE JUVISY SUR ORGE

83, Avenue de la cour de France 91260 Juvisy sur Orge ape.91043@pole-emploi.fr

QHUBE

6 Cours Mgr Roméro, 91000 Évry-Courcouronnes 06 23 27 81 00 https://www.qhube.com/

DARP ESSONNE:

98, allée des Champs Elysées 91000 Evry Courcouronnes Tel : 01 71 63 36 00 annie.lafont@essonne.gouv.fr